

Le Président Denis Sassou Nguesso en visite de travail au Burundi

L'équipe précurseur forte de plus de 50 personnes est arrivée au Burundi le mercredi 24 juillet 2013. On note la présence des Ministres congolais des affaires étrangères et celui de la défense. Le lendemain, les travaux en commission mixte ont démarré à l'hôtel Source du Nil à Bujumbura. Le Président de la République Congolaise et son épouse arrivent dans l'après midi de ce vendredi 26 juin 2013 pour une visite de travail de deux jours au Burundi.

Un sommet des Chefs d'Etat de la CIRGL est prévu à Nairobi la semaine prochaine

Sur invitation du Président de la République du Kenya, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CIRGL vont se retrouver à Nairobi pour un sommet sur la situation de guerre à l'Est de la République Démocratique du Congo. Madame Mary Robinson, envoyée spéciale du S.G de l'ONU et d'autres personnalités sont attendues à ce rendez-vous.

Le Président Nkurunziza encourage la population de Kayanza à développer la province

Le vendredi 19 juillet 2013, le Président de la République du Burundi, S.E Pierre Nkurunziza, a réuni, dans la commune Gatara, les natifs et ressortissants de la province Kayanza, les administratifs et autres cadres de l'Etat ou du secteur privé opérant dans cette région. Le but de ces réunions et échanges mensuels est pour le chef de l'Etat de s'enquérir de la situation sociale, économique, politique et sécuritaire dans le pays, et d'échanger avec les différents intervenants jusqu'à la base sur les voies et moyens de développer les collectivités locales, et partant tout le pays.

Dans son mot de bienvenue, le Gouverneur de la province Kayanza a souhaité la bienvenue au Chef de l'Etat et a brièvement présenté la situation de la province qui, d'après lui, est entièrement sécurisée, malgré quelques cas mineurs d'insécurité relevés dans les différentes communes de la province. Il a en outre annoncé que la province Kayanza se félicite d'avoir franchi un grand pas dans plusieurs secteurs comme celui de l'éducation où plusieurs classes ont été érigées dans le but de faire face au nouveau système d'Ecole fondamentale qui débute au mois de septembre prochain. La province Kayanza a été classée 3^{ème} dans les résultats du concours national au niveau du primaire. C'est une avancée très louable par rapport à l'année précédente.

Les interventions ont été largement dominées par les commerçants de Kayanza qui demandaient au Chef de l'Etat d'user de son pouvoir pour que l'Office Burundais des Recettes (OBR) ait suffisamment de vérificateurs, afin de procéder aux vérifications dans des délais courts. Ces commerçants s'inscrivent également en faux contre la capitalisation des intérêts opérée par le secteur bancaire et demandent que les voies routières soient reconstruites pour faciliter la circulation des marchandises.

« Vous devez fournir un peu plus d'efforts dans la construction des écoles, des centres de santé et des hôpitaux car d'autres provinces sont en avance par rapport à la vôtre, et je vous promets ma contribution en matériaux de construction de ces infrastructures », a dit S.E Pierre Nkurunziza. Le patron de l'exécutif burundais a également prodigué des conseils à la population de Kayanza pour qu'elle limite les naissances. « Votre province est la plus peuplée du pays. Vous devez donc mettre au monde un petit nombre d'enfants dont vous et le Gouvernement sont capables d'éduquer ».

Le Président Nkurunziza a lancé les travaux du bitumage de la RN 15, deuxième phase

Le jeudi 18 juillet 2013, le Président de la République du Burundi S.E Pierre Nkurunziza, a procédé au lancement officiel des travaux d'aménagement et de bitumage du deuxième tronçon de la route nationale numéro 15 (Ngozi-Gitega).

Dans son discours, le Chef de l'Etat a demandé à la population environnante de bien entretenir cette route qui est d'une importance capitale pour elle et toute la nation burundaise. « Vous devez profiter de cette route pour construire de belles maisons, des hôtels, des marchés tout au long d'elle pour accueillir des passagers qui fréquenteront cette route et cela va améliorer votre niveau de vie », a martelé le Chef de l'Etat. « Nous vous invitons également à protéger cette route en plantant des arbres fruitiers surtout les avocatsiers tout au long de cette route. Le Président de la République a aussi remercié la Banque Africaine de Développement (BAD) qui a financé les travaux d'aménagement et du bitumage de la RN 15 et a demandé à cette Institution de continuer à soutenir le Burundi dans ses projets de développement.

La deuxième partie de cette route nationale commence sur la colline Nyangungu (frontalière avec la commune Ruhororo de la province Ngozi) en commune Mutaho de la province Gitega et s'étend sur 50 km jusqu'au chef lieu de la province Gitega. Les travaux d'aménagement et du bitumage dureront 22 mois et coûteront 67 milliards FBU. Les travaux d'aménagement et de bitumage du premier tronçon ont coûté 46 milliards FBU.

Le Gouvernement invite l'Eglise Catholique à poursuivre ses efforts de développement

Le samedi 20 juillet 2013, au chef lieu de la paroisse Nyangwa, commune Ryansoro dans la province Gitega, le Deuxième Vice-Président de la République, Dr. Ir. Gervais Rufyikiri s'est joint aux fidèles de l'église catholique de l'archidiocèse de Gitega dans les cérémonies d'ordination sacerdotale. Au cours des dites cérémonies, il a été ordonné 4 prêtres, 7 diacres, 9 acolytes et 8 lecteurs.

Dans son allocution de circonstance, le Deuxième Vice-Président de la République a félicité l'Archevêque du diocèse de Gitega, Monseigneur Simon Ntamwana, les fidèles et les nouveaux serviteurs de Dieu sur ce don précieux qu'ils venaient de bénéficier. Il a demandé aux nouveaux consacrés de servir d'exemple et propager la parole de Dieu au Burundi et dans le monde entier.

Il a confié que le Gouvernement du Burundi reconnaît la contribution de l'église catholique dans le développement dans presque tous les domaines de la vie du pays. Il a sollicité à l'église catholique la poursuite de ses appuis particulièrement dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, deuxième génération (CSLP II).

Le Deuxième Vice-Président de la République a demandé à l'église catholique sa contribution dans le développement du monde rural à travers la construction des adductions d'eau potable, des centres de santé, des pharmacies en vue de promouvoir la santé de la population burundaise et l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour lutter contre la pauvreté.

Il a exhorté aux nouveaux prêtres à donner des messages aux chrétiens axés sur la lutte contre la corruption et la consolidation de la paix, source de tout développement. Le Deuxième Vice-Président a terminé son discours en invitant tous les Burundais à bien gérer les récoltes et contrôler leurs dépenses.

Conférence ministérielle de haut niveau sur les Pays des Grands Lacs

Le vendredi 19 juillet 2013, Il a été organisé en Ethiopie une conférence ministérielle de haut niveau sur les approches régionales en matière de développement dans les Pays des Grands Lacs en appui à la réunion tenue le 24 février 2013 sur le « cadre de paix, de sécurité et de coopération pour la RDC et la région ». Le gouvernement du Burundi a été représenté par le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, S.E. Laurent KAVAKURE, qui dans son allocution, a rappelé que l'Accord-cadre du 24 février, est venu renforcer les initiatives, les programmes et les projets existants, en particulier à la CEPGL.

Audience accordée à deux parlementaires britanniques

Le lundi 22 juillet 2013, le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, S.E Laurent

KAVAKURE a reçu en audience deux parlementaires britanniques, respectivement honorable Fiona Bruce et l'honorable Andrew Jones en visite au Burundi pour la mise en musique d'un projet d'éducation, de formation et d'information.

Les parlementaires britanniques ont expliqué à S.E Laurent KAVAKURE avoir élaboré un projet visant à fournir une formation aux membres des parlements dans les pays en voie de développement, aux enseignants, aux étudiants, lequel projet vise également un échange de connaissances et d'expériences et la création de partenariats. Ils ont fait savoir que le projet est exécuté dans plusieurs pays y compris au Burundi où les échanges et la formation démarrent au « King's Conférence Center de Bujumbura ».

S.E Laurent KAVAKURE a remercié pour la visite et pour le projet. Il a souhaité plein succès au projet et a promis sa disponibilité pour encourager et soutenir ce projet. Il a encouragé les échanges avec les parlementaires burundais surtout en leur accordant des occasions de renforcement de capacités en langue anglaise. Il a recommandé de concentrer plutôt la formation sur les formateurs qui sont appelés à leur tour, à former d'autres Burundais (parlementaires, fonctionnaires, étudiants, opérateurs économiques). Il a invité les parlementaires britanniques à encourager les opérateurs économiques de leur royaume à venir au Burundi découvrir la beauté du pays et les opportunités d'investissement. Il a rappelé que le Burundi a intégré l'EAC et qu'il a manifesté l'intérêt d'adhérer au Commonwealth.

S.E Laurent KAVAKURE a profité de la rencontre pour attirer l'attention des parlementaires sur la fermeture du Bureau de DFID au Burundi au moment où le Burundi venait de rouvrir son ambassade à Londres. Il a souhaité que la coopération entre le Burundi et la Grande Bretagne soit intensifiée.

Les parlementaires britanniques ont salué cette politique d'intégration du Burundi dans l'EAC. Ils ont promis de soutenir les efforts d'intégration dans l'EAC et dans le Commonwealth. Ils ont promis de plaider en faveur des appuis multiformes en faveur du Burundi. D'autres échanges ont porté sur le problème de la poussée démographique au Burundi et les projets à développer pour aider les jeunes.

Audience accordée à l'Ambassadeur du Japon au Burundi

Le lundi 22 juillet 2013, le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale S.E Laurent KAVAKURE a reçu en audience l'ambassadeur du Japon au Burundi avec résidence à Nairobi qui venait lui faire ses adieux au terme de son mandat.

L'ambassadeur TOSHIHISA Takata a déclaré être satisfait des réalisations accomplies au Burundi durant ses trois ans de mandat. Il a remercié pour le dîner lui offert la veille par le Gouvernement du Burundi et pour l'étroite collaboration avec les autorités burundaises. Il a confié avoir effectué plus d'une dizaine de missions de sa résidence vers Bujumbura. Il a souhaité que le Burundi réagisse à la demande d'agrément de son successeur déjà connu.

L'ambassadeur TOSHIHISA Takata est revenu sur la visite de S.E le Président de la République du Burundi au Japon pour participer aux travaux de la TICAD V. Il a salué le rôle que joue le Burundi dans le maintien de la paix en Somalie, au Darfour, au Tchad, en Côte d'Ivoire, à Haiti et bientôt au Mali. Il a confié que le Gouvernement japonais venait de répondre favorablement à la requête introduite par le Président de la République pour avoir des équipements et du matériel de sport. Il a déclaré que le Vice-Président de la Fédération Japonaise de Football allait venir au Burundi au mois d'août prochain avec ces équipements.

S.E Laurent KAVAKURE a félicité l'ambassadeur pour ses brillantes prestations et pour différents accords de coopération signés et mis en application. Il a salué un bilan largement positif avant de faire remarquer que le Japon a doté le Burundi d'une infrastructure routière très utile et dont l'ambassadeur doit être fier car elle porte le nom de « Boulevard du Japon ». Il a souhaité que l'ambassadeur continue à plaider pour le Burundi et lui a exprimé ses meilleurs souhaits pour la suite de sa carrière. Il lui a demandé de transmettre la profonde

gratitude du peuple et du Gouvernement du Burundi aux autorités japonaises pour les aides reçues et pour tous les gestes d'amitié et de fraternité.

L'ambassadeur TOSHIHISA Takata a promis de revenir en visite officielle ou privée au Burundi et de réaliser un rêve qui lui tenait à cœur : faire venir des tambourinaires japonais au Burundi et organiser des spectacles des tambourinaires burundais au Japon. Il a encouragé le Gouvernement du Burundi à garder le cap sur la reconstruction, la consolidation de la paix et de la bonne gouvernance. Il a rappelé que le Japon qui a été terriblement éprouvé par la Seconde Guerre Mondiale comprend les difficultés et les efforts du Burundi et qu'il a donné son soutien lors de la Conférence de Genève et continuera à soutenir les efforts de lutte contre la pauvreté au Burundi.

La communauté San Egidio s'engage à étendre son soutien au Burundi

Le lundi 22 juillet 2013, le président de la communauté San Egidio Marco Impagliazzo s'est engagé, devant le Président de la République, à soutenir le Burundi dans ses efforts de développement, quelques heures après avoir signé un accord de siège avec le ministère des relations extérieures et de la coopération internationale. La communauté San Egidio avait assuré la médiation dans la crise politique qui a secoué le pays consécutivement à l'assassinat du 1er président démocratiquement élu, SE Melchior Ndadaye, en octobre 1993. Jusqu'à la signature de l'accord de paix en octobre 2000, cette communauté est restée aux côtés des Burundais.

« Nous avons pensé qu'il y a un besoin d'établir la paix dans les cœurs des jeunes générations et soutenir les personnes âgées car, si on oublie les vieux, on oublie l'histoire », a déclaré M. Impagliazzo, disant que sa communauté va engager une action d'envergure en faveur des personnes âgées.

« La guerre est maintenant dans les oubliettes de l'histoire et le peuple burundais savoure les dividendes de la paix », a pour sa part souligné le Chef de l'Etat, remerciant la Communauté San Egidio pour son appui à l'endroit de la population burundaise.

Consolidation de la paix au Burundi au cœur d'une réunion du Conseil de Sécurité à New York

22 juillet 2013. Le Burundi a réalisé d'importants progrès pour sortir de la violence mais d'énormes défis demeurent en matière de lutte contre la faim et la pauvreté, ont prévenu, ce matin, devant le Conseil de sécurité, le Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) et le Président de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix.

« Le Burundi est à la croisée des chemins », a souligné le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), M. Parfait Onanga-Anyanga, qui a particulièrement insisté sur la nécessité, pour la communauté internationale, de mettre en œuvre toutes les promesses faites lors de la Conférence des partenaires au développement du Burundi, qui s'était tenue à Genève en octobre 2012.

Le Chef du BNUB a cependant salué d'importants progrès réalisés en faveur du dialogue politique, en particulier dans le cadre d'ateliers organisés dans le pays pour les préparatifs des prochaines élections de 2015. L'un de ces ateliers, qui s'est tenu en mars dernier, a permis de réunir tous les acteurs et partis politiques burundais, y compris ceux qui étaient en exil, et de parvenir à un consensus sur les éléments d'une « feuille de route » pour ces élections, a-t-il rappelé. « C'était la première fois, depuis 2010, que tous les acteurs politiques, y compris ceux qui étaient à l'extérieur du pays, se réunissaient pour discuter de l'avenir du pays », a-t-il souligné.

M. Seger a déclaré avoir quitté la capitale burundaise empreint de « sentiments mixtes » et il a encouragé le

Gouvernement burundais à faire preuve « de leadership politique » et à redoubler d'efforts pour entreprendre les importantes réformes en matière de bonne gouvernance politique et économique. Bien que le mandat du BNUB ne sera discuté que dans six mois, après la publication des résultats de la mission d'évaluation du Secrétaire général au Burundi, M. Seger a tenu, d'ores et déjà, à recommander au Conseil de Sécurité le maintien du Bureau des Nations Unies au Burundi, au moins jusqu'aux élections de 2015.

Signature d'un accord de siège entre le Burundi et la Communauté Sant' Egidio

Son Excellence Laurent KAVAKURE, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale a procédé, ce lundi 22 juillet 2013 à la signature d'un accord de siège entre le Gouvernement de la République du Burundi et la Communauté de Sant'Egidio représentée par Prof Marco IMPAGLLIAZO.

M. KAVAKURE a rappelé dans son message qu'aujourd'hui, la paix est une réalité à travers tout le pays en réciprocity des efforts fournis par la Communauté Internationale pour venir à son aide, participe au rétablissement de la paix dans d'autres pays comme en Somalie, Haïti, Côte d'Ivoire et bientôt au Mali.

Dans le domaine de la médiation, les efforts consentis par votre Communauté sont plus qu'éloquents si l'on considère votre intervention au Mozambique ; Algérie Kosovo, etc. Au Burundi, nul n'est besoin de rappeler que la contribution de la Communauté de Sant' Egidio est apparue à l'aube du processus de médiation inter burundaise et au moment où d'autres n'en voulaient peut être pas à cause des intérêts plutôt très partisans, a-t-il déclaré.

Réunion du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni les 24 et 25 juillet 2013 sous la présidence de S.E le Président de la République du Burundi. L'ordre du jour comprend les points suivants :

1. Projet de loi portant révision de la loi n°1/22 du 18 septembre 2009 portant révision du Code Electoral ;
2. Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de financement N° TF 01 4427 entre la République du Burundi et la Banque Internationale pour la Reconstruction et la Développement agissant en qualité d'Agent d'exécution du Fond pour l'Environnement Mondial (FEM) en faveur d'Aménagement durable des zones caféicoles au Burundi signé à Bujumbura le 23 mai 2013 ;
3. Projet de décret portant réglementation de l'Intercommunalité au Burundi ;
4. Projet de décret portant règlementation de la coopération décentralisée ;
5. Projet de décret portant Régime Juridique du Receveur Général de l'Office Burundais des Recettes ;
6. Projet d'ordonnance conjointe fixant les tarifs des prestations médicales, des actes médicaux, des frais d'hospitalisation et des examens para-cliniques dans les structures publiques de soins ;
7. Projet d'Ordonnance ministérielle portant modalité d'autorisation et de concession sur les eaux du domaine public hydraulique ;
8. Projet d'Ordonnance ministérielle portant création et modalités de tenue d'un registre de consignation des actes d'autorisation et de concession sur les eaux du domaine public hydraulique ;
9. Projet d'ordonnance ministérielle conjointe portant désignation des fonctionnaires assermentés habilités à

rechercher et à constater les violations des dispositions du Code de l'Eau de ses textes d'application et des actes d'autorisation et de concession sur les eaux du domaine public hydraulique ;

10. Note sur la mise en œuvre de la clause de cessation pour les réfugiés.

S.E Laurent KAVAKURE s'adresse au Conseil de Sécurité de l'ONU

New York 25 juillet 2013, « En ce moment où j'ai l'agréable plaisir de m'adresser au Conseil de Sécurité des Nations Unies, permettez-moi d'entrée de jeu de vous présenter les salutations de Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi. La situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs revient pour la nième fois à la table des débats dans ce cadre de haut niveau organisé par le Conseil de Sécurité des Nations Unies en vue de scruter les meilleures approches pour une sécurité, une stabilité et un développement durable dans la région des Grands Lacs. Je remercie les organisateurs de ce débat et souhaite que celui-ci soit couronné de succès.

Le Gouvernement du Burundi salue et soutient fermement tous les initiatives et engagements déjà pris dans le cadre du retour à la paix et la sécurité dans la région des Grands-Lacs. En effet, le Burundi, siège de la Conférence internationale de la Région des Grands-Lacs (CIRGL), est partie prenante des engagements pris au niveau de l'Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération en RDC et dans la région, signé à Addis-Abeba le 24 février 2013 et baptisé « Accord de l'Espoir » par l'Envoyée spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies dans la région des Grands-Lacs, SE Madame Mary Robinson. (...) La conférence d'Addis a également reconnu l'importance de la mise en place de corridors de transport au sein de la région, entre la RDC et ses voisins de l'Est, et la construction de lignes de chemins de fer devant relier le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi à la RDC. La Conférence d'Addis a en outre préconisé l'amélioration des ports existants et la création de nouveaux ports de la mer ainsi que l'amélioration des aéroports nationaux pour les porter aux normes d'aéroports régionaux; la mise en place d'industries pour soutenir le développement agricole grâce à la création d'unités régionales de production d'engrais etc. Au chapitre des aéroports nationaux, je tiens à souligner le rôle particulier que joue l'aéroport international de Bujumbura au niveau des opérations de relève des unités de la MONUSCO, et demander que cet aéroport puisse bénéficier de projet prioritaire pour son développement. »

Ministère des Finances : les exonérations accordées servent à attirer les investisseurs

En réaction à la déclaration de l'OBR selon laquelle les exonérations accordées aux organisations et aux individus au cours du deuxième trimestre constitue une grande perte au trésor de l'Etat, le ministère des finances a indiqué que l'octroi des exonérations est plutôt la seule façon d'attirer les investisseurs au Burundi. Désiré MUSHARITSE, Porte-parole du Ministère des finances a expliqué que le Gouvernement du Burundi bénéficie d'une grande partie des exonérations, étant donné que les travaux d'intérêt public sont à majorité financés par l'extérieur et que le fait de ne pas exonérer ces matériels signifierait prévoir cette dépense au budget. Désiré MUSHARITSE a dit qu'étant enclavé, le Burundi doit attirer les investisseurs étrangers pour la croissance de son économie. Il a indiqué qu'il y a un besoin de trouver un équilibre entre les investissements privés et la stabilité fiscale et que le Ministère des Finances est entrain de faire des investigations sur le montant des exonérations qui pourraient ne pas avoir des impacts sur l'économie du Burundi. Il a précisé que l'Office Burundais des Recettes est entrain de faire des investigations sur les exonérations qui auraient été illégalement accordées.

Lancement officiel du projet U-report au Burundi

Le mardi 23 juillet 2013, le Secrétaire Permanent au ministère des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement, Monsieur Frédéric François SIGEJEJE a procédé à l'ouverture officielle du projet U-report au Burundi, à l'hôtel Royal Palace.

Dans son allocution, le Secrétaire Permanent a remercié les initiateurs du projet en général et plus particulièrement le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au Burundi associé à ses principaux partenaires pour l'excellente idée de lancer cette activité au Burundi.

Il a aussi signalé que le projet U-report vient à point nommé au Burundi car "c'est une opportunité offerte pour parler et faire connaître les activités qui se déroulent dans notre communauté concernant les projets de

développement en utilisant les résultats les informations d' U-report pour améliorer les connaissances de la population en général et celles de la jeunesse et sur la jeunesse en particulier."

Les grandes réalisations du Burundi en matière de gouvernance socio-économique

Le Gouvernement du Burundi à travers la Deuxième Vice-Présidence de la République publie régulièrement ses grandes réalisations dans le domaine social et économique pour informer la population burundaise et la communauté internationale sur les progrès réalisés, les défis à relever ainsi que les perspectives d'avenir. La présente publication, quatrième du genre informe le public sur les efforts du développement et du maintien de la paix, le cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, deuxième génération, l'amélioration des indexes d'allocation des ressources de l'IDA, le climat des affaires, les réformes des finances publiques, la tolérance zéro à la corruption, la coordination de l'aide au développement, les investissements dans les secteurs porteurs de croissance, le secteur social, les principaux défis et les solutions y appliquées ainsi que les appuis des partenaires.

(voir : <http://www.vicepresidence2.gov.bi/spip.php?article191>)

Une loi sur la TVA intermédiaire de 10% adoptée au parlement

L'Assemblée nationale a adopté le mardi 23 juillet 2013, à l'unanimité, le projet de loi portant révision de la loi N° 1/02 du 17 février 2009 portant institution d'une taxe de 10% sur la valeur ajoutée (TVA) pour les produits répondant aux besoins fondamentaux de la population. Dans le projet de loi adopté par 102 députés, seuls les médicaments, l'eau et l'électricité sont exonérés de la TVA.

Dans son exposé des motifs ayant conduit à la seconde lecture du projet de loi, M. Tabu Abdallah Manirakiza, Ministre en charge des Finances, a indiqué qu'en ramenant le taux de taxation de 18% à 10%, le Gouvernement a voulu alléger les souffrances de la population. A en croire le ministre Manirakiza, le projet de loi vise à réduire au maximum les exonérations, notamment en révisant la liste des opérations exonérées.

Certains députés ne partageaient pourtant pas ce point de vue. Un député a fait remarquer que les exonérations estimées à 18 milliards de FBu pour l'année 2013 sont passées à 100 milliards de francs burundais. Qui pis est, les produits exonérés sont des fois utilisés à des fins non déclarées. Il a été cité les immeubles qui sont actuellement loués par l'Agence de Promotion des investissements (API) et le Sénat. « Ces immeubles, qui étaient respectivement destinés à servir d'hôtel et d'hôpital, ont été construits avec des matériaux exonérés », a-t-il déclaré. Il appelle le Gouvernement à lutter contre ces fraudes et élargir ainsi l'assiette fiscale.

A ce propos, le Ministre en charge des Finances a fait savoir que des investigations sont en cours pour démasquer ces cas de fraudes. Il donne deux explications entre les prévisions et les opérations exonérées. D'un côté, dira-t-il, il y a beaucoup de lois qui accordent des exonérations, et le Gouvernement est en processus d'harmoniser ces textes pour corriger ces lacunes. De l'autre côté, le nombre de demandeurs d'exonérations a dépassé les prévisions.

Les élus du peuple ont également décrié le manque de transparence qui caractérise le secteur minier qui, pourtant, devrait générer des recettes fiscales une fois le code minier devenu opérationnel. Aux yeux de certains députés, le code minier qui est sur la table de l'Assemblée nationale devrait être préalablement analysé. Ils recommandent l'analyse de ce code dans l'immédiat afin de permettre au gouvernement d'encaisser de nouvelles taxes.

Lancement de la campagne de taille et paillage des caféiers

Le jeudi 25 juillet 2013, en commune Musigati de la province Bubanza, Son Excellence le Deuxième Vice-Président de la République a procédé au lancement officiel de la campagne nationale de taille et paillage des

caféiers.

Dans son allocution de circonstance, le Deuxième Vice-Président a rappelé que le café procure une part importante des recettes au pays mais suite au manque d'entretien des plantations de cette culture la production continue à baisser. Il a fait remarquer que selon une étude faite par l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), le non entretien des caféiers a fait que la production baisse de $\frac{3}{4}$.

Il a invité toute la population burundaise à commencer le paillage et la taille des caféiers dès cette date. Bien plus, il a fait un appel à tous les administratifs à sensibiliser la population à l'entretien des plantations caféicoles et d'instaurer la journée dédiée à l'entretien du café chaque semaine comme c'était le cas dans le passé.

Le Deuxième Vice-Président a demandé aux structures qui interviennent dans la filière café en l'occurrence la Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs (CNAC), l'Autorité de Régulation de la Filière Café (ARFIC) et l'Inter Café-Burundi une franche collaboration en vue de promouvoir et améliorer cette culture. Il a exhorté à ces dernières à promouvoir autant que faire se peut un dialogue franc avec les producteurs au sujet de la fixation des prix conformément aux cours mondiaux. Il a demandé à la population de privilégier le lavage du café aux stations de lavage qui en ont l'expertise afin de préserver la bonne réputation du Café Burundais à travers le monde.

Passation de l'examen d'Etat, édition 2013

Les élèves des classes terminales des humanités générales et techniques de tout le pays ont passé depuis lundi l'examen d'Etat qui leur ouvre la porte de l'enseignement supérieur. Au centre du Lycée Notre Dame de Rohero en mairie de Bujumbura, il était attendu 653 élèves de 11 écoles secondaires.

Le directeur du centre de passation du Lycée Notre Dame de Rohero, M. Donatien Muryango a souligné que son équipe de travail a été confrontée aux problèmes de capacité de contenance des salles de classes au Lycée Notre Dame de Rohero. Les 11 salles disponibles ne pouvaient contenir que 520 élèves, a-t-il poursuivi. Les 134 autres ont travaillé dans les enceintes de l'école primaire Notre Dame de. M. Muryango a indiqué que normalement, l'effectif des élèves des années antérieures ne dépassait pas 400 élèves.

Le Lycée du Lac Tanganyika, également en mairie de Bujumbura a accueilli deux centres (I et II) avec 1.340 élèves écoles. Le directeur du centre I, M. Hilaire Barasharitse a déploré 15 absences. Il a relevé un cas d'irrégularité d'un élève autodidacte du Lycée Saint Luc à qui il a refusé le droit à passer l'examen, car son nom ne figurait sur aucune des listes lui envoyées par la commission d'évaluation des cas des autodidactes.

A Gitega, l'examen d'Etat 2013-2014 des lauréats de l'enseignement général et technique a démarré normalement dans les cinq centres de passation, mais avec un retard dû aux effectifs très élevés ainsi que quelques erreurs constatées sur les listes qui ont prolongé le temps des appels sur la plupart de ces centres. La participation des candidats était nombreuse sur les cinq centres où on a enregistré un effectif réduit des absents. La majorité des absents étaient des autodidactes, a-t-on constaté sur place.

A Bururi, plus de 28.000 élèves de l'enseignement général et technique ont passé cet examen dans cinq centres dont le Lycée de Bururi, Lycée de Kiremba sud, Lycée Matana, Lycée Rumonge et Lycée Iteba, a indiqué l'inspecteur régional de l'enseignement en région sud. La même source a précisé que les élèves autodidactes qui ne sont pas inscrits sur les listes actualisées ont eu de nouveaux numéros.

L'assemblée nationale approuve la loi budgétaire révisée

La loi portant fixation du budget révisé de la République du Burundi pour l'exercice 2013 vient d'être votée à

l'unanimité. C'était dans l'avant midi du jeudi 25 juillet 2013. Dans la même journée, les députés ont voté à 91 voix pour contre 2 abstentions « le projet de loi portant détermination des entreprises à participation publique, des services et des ouvrages publics à privatiser dans les cinq prochaines années ».

13 sociétés sont concernées dont l'Office National des Télécommunications (Onatel), l'Office du Thé du Burundi (OTB), la Société Air Burundi, la Société Régionale de Développement de l'Imbo (SRDI), une partie des titres de l'Etat dans la Régie des Productions Pédagogiques (RPP). Pour être des sociétés à capitaux mixtes, la Société Burundaise de Gestion Aéronautique (SOBUGEA), la Société Sucrière du Moso (Sosumo), la Société Immobilière Publique (SIP) ont été épargnées. Le ministre à la Bonne Gouvernance et à la Privatisation, Issa Ngendakumana a reconnu devant les députés que d'ici la fin de l'année, le Gouvernement aura de la peine à encaisser les 6,6 milliards de Fbu issus de la privatisation. Ce montant a été pourtant comptabilisé dans le budget révisé 2013.

Bientôt une loi réprimant la polygamie et les violences sexuelles au Burundi

Le vendredi 19 juillet 2013, le président de la République a annoncé à Gatara (province Kayanza), que le parlement va prochainement adopter une loi réprimant la polygamie, le concubinage et les violences sexuelles en général. Le président Nkurunziza s'exprimait au cours d'une réunion avec les administratifs et les natifs de cette région. Une telle loi vise à « redorer l'image de la famille burundaise » ternie ces derniers temps, dans certains coins du pays, par ce qu'il a qualifié d'« union illégale entre l'homme et la femme ». « La famille est la base de tout », a observé le chef de l'Etat, expliquant que le pays ne saurait arriver à un développement harmonieux et intégral tant souhaité « si les familles sont disloquées ». « Ceux qui seront attrapés en flagrant délit de relations non autorisées ou en situation familiale irrégulière, s'exposeront à des sanctions très sévères », a-t-il prévenu.

Le président de la République a fustigé le comportement ou l'attitude de certains parents qui semblent se résigner « face à l'indiscipline » affichée par leurs enfants, citant au passage les cas de grossesses non désirées rapportés ici et là dans le pays, qui se comptent par milliers, surtout parmi les écolières et les élèves du primaire et du secondaire.

Visite des promoteurs de tours opérateurs ougandais au Burundi

L'ambassade du Burundi à Kampala fait la promotion des circuits touristiques du Burundi. C'est ainsi que ce vendredi 26 juillet 2013, une délégation de promoteurs de tours opérateurs ougandais arrive à Bujumbura pour visiter les circuits touristiques du Burundi.

Burundi Embassy in Uganda in conjunction with AIR UGANDA, AUTO and TUGATA are pleased to inform all people Burundians, Ugandans and foreigners residing in Burundi and Uganda that following the first ever Business conference organized on 21st May 2013 at Serena International Conference Center, a team of 10 Tour operators/Travel Agencies will carry out a Fam Trip in Burundi on 26-28 July 2013.

The Embassy of Burundi to Uganda is profoundly grateful to Air Uganda which has accepted to fully participate in this Fam Trip by making a significant discount to the participants to the Fam trip. This shows the spirit of collaboration of the people of Uganda to develop the sector of tourism in Burundi and in the whole region. The Embassy of Burundi to Uganda thanks also the AUTO and TUGATA for the good collaboration and hails the KIBIRA SAFARIS through Madam Dorothy OKOBOI for her initiative to carry out this Fam Trip.

Le CNC rend public le rapport semestriel de monitoring

Le jeudi 25 juillet 2013, à la Maison de la Presse, le Conseil National de la Communication (CNC) en sigle a rendu public, son rapport de monitoring des mois de janvier à juin 2013. Au cours des six derniers mois, précise le rapport lu par Pierre Bambasi, président dudit Conseil, devant les représentants des organisations

des professionnels des médias présents dans la salle, le Conseil qu'il préside a réalisé beaucoup d'activités. Ces activités sont relatives à sa mission constitutionnelle, de garantir la liberté de la presse dans le respect de la loi, de l'ordre public et des mœurs mais également de jouer le rôle consultatif auprès du Gouvernement en matière de communication.

Entre autres activités, le Conseil a continué à assurer un suivi régulier des prestations des médias audiovisuels et écrits à travers le service de monitoring. Ces analyses sont basées notamment sur la thématique traitées, le respect de la loi régissant la presse, le pluralisme et l'équilibre de l'information. Le non-respect de ces principes a fait l'objet de remarques verbales, de mise en garde et même de suspension.

Il convient de signaler que les médias qui ont fait objet de suivi et d'analyse sont : Au niveau des radios : Radio nationale, radio publique africaine, Isanganiro, CCIB FM, Bonesha FM, Renaissance FM, Rema FM et Salama. Au niveau des télévisions, on note la Télévision nationale et la télévision Renaissance.

Parlant des journaux, seuls Le Renouveau du Burundi, IWACU et Net Press figurent dans le rapport. Le rapport précise également, que les trois derniers mois de cette année ont connu une liberté de la presse excessive. C'est notamment en rapportant ou en commentant sur les informations relatives aux activités de la Commission Nationale Terre et autres Biens (CNTB). L'autre sujet qui a occasionné les abus de la liberté de la presse, c'est la nouvelle loi régissant la presse récemment promulguée par le Chef de l'Etat. L'autre point que le rapport signale, c'est la diffusion de feuillets radiophoniques à la radio publique africaine (RPA), dont il est difficile à vérifier l'authenticité étant donné que leurs auteurs sont parfois décédés. D'autres grands sujets traités au cours de ce semestre sont : la réunion des partis politiques tenue à Kayanza, le retour des politiciens d'exil et la visite du Chef de l'Etat en Iran. A ceux-là, il faut ajouter l'incendie du marché central de Bujumbura, la hausse du prix du carburant, la libération du journaliste Ruvakuki, l'arrestation de Cyprien Horugavye ancien directeur général de la SOGEMAC, de l'ancien Maire de la ville Evrard Giswaswa et sa libération.

La religion a aussi fait parler d'elle dans les médias suite au refus des adeptes d'Eusebie d'abandonner la place de Businde, les conflits au sein de l'Eglise anglicane. Impossible de passer sous silence les conflits fonciers et les activités de la CNTB dans ce domaine. Le cas le plus récent est l'expulsion d'un certain Justin Nyakabeto d'une maison en commune urbaine de Ngagara, sans oublier l'éducation suite à la grève des enseignants du primaire et du secondaire.

En conclusion, d'une façon générale précise le rapport, les médias analysés ont essayé de travailler professionnellement malgré les dérapages qui se font encore observer dans certains d'entre eux. C'est surtout le déséquilibre de l'information qui refait surface dans beaucoup de médias. L'autre dérapage observé, c'est l'exagération des faits. Ceci, explique le rapport, parce que certains médias ne rapportent pas les faits tels qu'ils se sont présentés sur terrain sans amplification. On note également la non séparation des faits et des commentaires. Le CNC a également noté des atteintes à la moralité et aux bonnes mœurs dans l'émission « Nomukurahe ? » Seules trois mises en garde ont été enregistrées. Deux à l'endroit de la RPA et deux pour le groupe Iwacu.

En date du 05 janvier 2013, la RPA dans son émission « Nomukurahe » a diffusé des propos pouvant porter atteinte à la moralité et aux bonnes mœurs. Elle a récidivé le 05 mai en diffamant les ministres de l'intérieur et de la sécurité publique. Tandis qu'Iwacu en date du 30 mai a publié sur son site des propos diffamatoires et injurieux à l'égard du Président de l'Assemblée nationale. Il est recommandé aux médias : de travailler professionnellement, de donner la parole à toutes les opinions, de diversifier les sujets et d'informer le CNC chaque fois qu'il y'a changement de grille des programmes. Aux propriétaires des sites web : de déposer des déclarations conformément à la loi. Aux journaux écrits : de meubler leurs colonnes de plus d'informations et réserver moins d'espace à la publicité, d'être réguliers et d'effectuer différents dépôts. Aux pouvoirs publics : de faciliter aux journalistes l'accès à l'information.

Secretariat launches EAC survey

The EAC Secretariat has launched a baseline study to provide insight into how some of the key target audiences perceive the EAC, how well they know it, how familiar they are with the symbols of the EAC and how they assess its performance in reaching out to them.

Amb. Dr. Richard Sezibera, the EAC Secretary General who launched the study underscored the critical importance of making the Community a more vibrant and attractive regional bloc. "Our regional bloc has to be most effective, efficient, vibrant and attractive to enable East Africans enjoy the best of everything it can offer," he said last week at the EAC Headquarters in Arusha. The Secretariat will carry out the study with assistance from the German Development Agency (GIZ). The brief ceremony was attended by the Study Teams and senior officials from the GIZ.

Lake Tanganyika gains regional focus

A three-day high level meeting of ministers responsible for water, sanitation and environment met to launch the Lake Tanganyika Water, Sanitation and Environmental Management (LT-WATSAN) program at Hotel Club du Lac in Bujumbura, Burundi. The meeting was supposed to discuss how to raise the money and find the expertise to implement the LT-WATSAN.

The EAC Deputy Secretary General in charge of Productive and Social Sectors, Jessica Eriyo who opened the meeting, said all interested parties should adopt a regional approach within the precepts of integration in the implementation of the program. "We need to design an appropriate institutional arrangement with regional coordination from regional institutions such as Lake Victoria Basin Commission (LVBC) and Lake Tanganyika Authority (LTA) supported by the existing IRCC and Tripartite Framework structures with existing national coordination structures," she said. She said Lake Tanganyika, the second deepest and the second largest in the world (by volume), is an important trans-boundary resource that is critical to the economies of the riparian countries of Burundi, the Democratic Republic of Congo, Rwanda, Tanzania and Zambia. The meeting was held by way of technical sessions that included sessions for Permanent Secretaries, a field visit to one of the selected towns in Rumonge, and the Ministerial session from July the 19th, 2013.

Andika Prize : le premier prix littéraire en anglais au Burundi

« Promouvoir l'écriture tout en établissant des ponts de dialogue avec le public anglophone, notamment dans le cadre de l'intégration dans l'Afrique de l'Est » voilà les objectifs du nouveau prix littéraire lancé ce jeudi 25 juillet 2013 par le Groupe de Presse Iwacu avec le soutien de l'Ambassade des États-Unis et de TradeMark EastAfrica. **Quatre ans après le lancement du Prix Michel Kayoya, francophone, Iwacu a remis à jour son travail de défrichage littéraire : « Notre groupe de presse est conscient que les Burundais peuvent être facilement bilingues. Nous avons déjà le français, et il n'est pas difficile d'acquérir l'anglais. Ce qui n'est pas le cas pour la majeure partie de voisins de l'Afrique de l'Est. Et cela est un grand atout ». L'ambassadeur des États-Unis, Mme Dawn Liberi, « heureuse de s'associer au projet », n'a pas manqué de se réjouir de rencontrer dans quelques mois les participants et lauréats d'un prix qui s'inscrit dans la logique du programme de l'ambassade de promotion de la lecture et de l'émergence de nouveaux talents artistiques burundais : « Peut-être que les gagnants du prix se seront ressourcés dans notre centre d'information, ou dans les deux American Corners opérationnels à Bujumbura » ! Le concours est ouvert à tous les Burundais résidents au pays, qui ont 18 ans et plus. Sans thème particulier, les dépôts des nouvelles (*short stories*) est ouvert jusqu'au 15 octobre courant. Les textes ne devront pas dépasser 3.000 mots et les gagnants devraient être récompensés en janvier 2014. Au menu des récompenses : la participation à un festival littéraire !**

Direction de la Communication et de l'Information